

Histoire d'une ambition

Marcel Landowski. Une politique fondatrice de l'enseignement musical

par Noémi Lefebvre. Cahiers de recherche du Cefedem Rhône-Alpes, 360 p., 21 €.

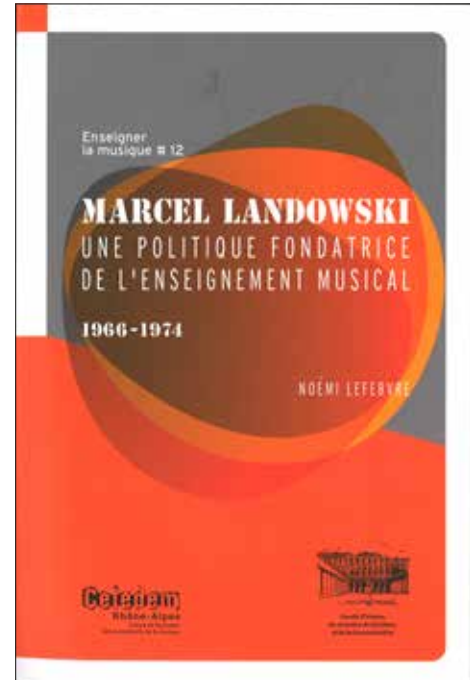
C'est un livre qui tombe à pic, quand l'Etat se désengage du financement des conservatoires à rayonnement régional (CRR) ou départemental (CRD). Dans une forme hélas trop académique pour accrocher un large public, Noémi Lefebvre, docteur en Science politique, nous rappelle les heures plus glorieuses du « plan de dix ans » formalisé en 1969 par le directeur de la Musique au ministère des Affaires culturelles, Marcel Landowski, dont on célèbre le centenaire de la naissance.

Sa réforme, engagée dès 1966, ne concernait certes pas que l'enseignement musical. Elle visait à doter chaque région d'un grand conservatoire mais aussi d'un théâtre lyrique – projet inabouti – et d'un orchestre (de chambre, « Mozart » ou symphonique) – là encore, l'horizon s'obscurcit aujourd'hui quand des nuages s'amoncellent au-dessus de Cannes et Montpellier. Mais c'est surtout à l'ambition éducative de Landowski que cet ouvrage

s'intéresse. « Succès incontestable » dans l'enseignement spécialisé avec, en 1974, quand le compositeur quitte la Rue de Valois pour rejoindre l'Education nationale, déjà plus de soixante-six mille élèves inscrits en conservatoires régionaux ou écoles nationales.

Landowski a avancé avec une certaine habileté sur une ligne de crête tendue entre l'« accessibilité à tous » et la volonté de « former des musiciens professionnels de qualité ». Dans l'enseignement scolaire, les conquêtes sont plus fragiles, sous le poids de la multiplicité des acteurs et des résistances syndicales. Mais Landowski bataille ferme pour irriguer la musique comme « discipline de la sensibilité » indispensable à toute éducation, art « du cœur » qui valide les goûts esthétiques d'un compositeur fustigeant l'écriture « ésotérique » de ses contempteurs sériels – dont le rival et cadet Pierre Boulez.

Quoi qu'il en soit, le plan Landowski aura tracé un cap pour les années 1970 et dessiné une



France musicale qui est encore en grande partie la nôtre. Avec le tournant de 1981 viendra la « politique démocratique de la musique », soutenue par un effort budgétaire sans précédent, chère à Jack Lang et à son directeur de la Musique Maurice Fleuret, à qui Noémie Lefebvre a déjà consacré une étude (La Documentation française, 2000). Mais c'est une autre histoire. Celle de Landowski, vue de notre époque sans plan ni dessin ni moyens, nous paraît déjà terriblement ancienne. *Benoît Fauchet*